

Schéma structurant des Energies Renouvelables et de Récupération du SCoT (EnR&R) des Vosges Centrales

Affaire suivie par
Jacques GRÖNDAHL, 03 29 32 47 96
jacques.grondahl@scot-vosges-centrales.fr

Dans la continuité du Plan Climat-Energie Territorial porté par le Syndicat, en 2015, le Syndicat Mixte a été labellisé *Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte*, sur la base d'un programme d'actions visant la programmation de plusieurs schémas structurants, dont un concernant la structuration du territoire pour favoriser les *Energies Renouvelables et de Récupération (EnR&R)*.

L'objectif de ce schéma est d'alimenter la révision du SCoT par une **démarche de planification énergétique territoriale** et s'inscrit dans le prolongement de l'étude de potentiel en ENR&R réalisée en régie par le Syndicat et des orientations traduites dans le projet de **Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** révisé :

- **1 – 4 : Faire des Vosges Centrales un territoire d'excellence sur le plan énergétique**
- **2 – 4 : Optimiser la valorisation des ressources énergétiques territoriales**
- **3 – 5 : Produire des énergies renouvelables respectueuses du cadre de vie.**

Pour la réalisation du schéma structurant des ENR&R, le Syndicat a missionné le groupement constitué des cabinets **Explicit**, (*société française spécialisée en planification énergétique territoriale*), **TRACTEBEL** (*cabinet associé à ENGIE, expert de l'éolien, du photovoltaïque et de la méthanisation*), **SAFEGE Ingénieurs Conseil** (*expert de l'hydroélectricité*) et **ARCHAMBAULT Conseil** (*expert en géothermie*).

La démarche, qui sera pilotée par le groupe de travail *Energie* du SCoT, se déroulera en 4 phases qui seront menées en parallèle :

- Phase 1 : L'élaboration d'une feuille de route TEPOS** (préfiguration du schéma des EnR&R) consistant en un programme d'actions à court terme, en la clarification de la stratégie de déploiement de la démarche, de sa gouvernance et en l'accompagnement à la mise en œuvre des premières actions stratégiques ;
- Phase 2 : La précision du potentiel territorial en EnR&R par la réalisation d'études spécifiques** pour les filières hydro-électricité, chaleur fatale industrielle, méthanisation, aquathermie, photovoltaïque et éolien qui a pour but de faire émerger les secteurs et projets à enjeux ;
- Phase 3 : Une planification énergétique globale** croisant les problématiques liées aux besoins, aux gisements et aux réseaux énergétiques pour définir les zones à enjeux et **une planification énergétique plus fine sur 3 à 6 des zones prioritaires** qui illustrerait une déclinaison de la stratégie TEPOS à l'échelle infra-communale ;
- Phase 4 : La rédaction dudit schéma structurant des EnR&R**, qui fasse la synthèse de l'ensemble des travaux par la réalisation d'un document de communication d'une cinquantaine de pages, qui serve de document de référence à la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme.